NEWSLETTER

ÉTÉ 2025-N°5

Cœur d'Occitanie

Nous espérons que votre été vous a permis de vous reposer et de vous ressourcer face à ce monde préoccupant sous bien des aspects mais le rôle du Dirigeant est d'entretenir l'espérance : identifier les germes positifs, chercher des solutions et les faire grandir.

Et si dans chaque crise se préfigurait un avenir meilleur ?

Prenons l'exemple des méga-feux de cet été. Ce drame renforce notre conviction qu'une autre voie de développement, innovante et respectueuse de la Nature, est possible et nécessaire.

Dans cette lettre, vous trouverez :

- **Un Plan Marshall pour l'eau :** Notre projet d'Appel pour un plan global, inspiré notamment par les pistes de Gérard BERTRAND.
- **Financer l'innovation environnementale :** L'analyse de Matthieu DUBERNET sur le rôle des fonds privés, en lien avec le démarrage de FINAGRI Occitanie.

Enfin, nous nous réjouissons de la qualité des échanges entre élus et monde économique. Poursuivons-les. C'est en respectant nos différences que nous trouvons, ensemble, des solutions.
Une vision partagée par le Préfet Christian POUGET, qui a salué le parcours de Régis BANQUET (fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 13 juillet), avant de quitter notre Département.

LES ACTUALITÉS:

NOTRE ACTION SUR L'EAU

Notre travail a abouti à une position commune entre le monde économique et les élus, qui a été présentée à la Présidente de Région.

Cette démarche a été suivie d'un colloque qui a rassemblé de nombreux acteurs du territoire.

Retrouvez cette actualité sur notre site :
https://coeurdoccitanie.fr/lancement-du-plan-pour-leau-du-monde-economique-occitan/

LE RÉSEAU DES CLUBS D'ENTREPRISES

Chaque mois, de nouveaux dirigeants rejoignent nos Clubs à Narbonne, Carcassonne, Limoux et Castelnaudary.

Une dynamique que **Louis MADAULE** résume parfaitement : « *Cœur d'Occitanie sème, la Chambre laboure et les chefs d'entreprise récoltent* ».

À noter : Le point d'avancement de nos 50 mesures est disponible sur le site, avec des avancées notables sur le Tourisme.

LE LANCENCEMENT DE L'ASSOCIATION FINAGRI OCCITANIE

Lancement de l'Association FINAGRI Occitanie : L'Aude, laboratoire d'une nouvelle économie
Grâce à des experts comme **Matthieu DUBERNET**, notre territoire a été choisi par **FINAGRI** comme **laboratoire pilote** pour une économie plus durable. C'est une opportunité exceptionnelle que nous devons saisir ensemble.
Ne manquez pas la réunion de lancement début novembre, organisée avec le **Département** et en présence de **Philippe DESSERTINE**. Nous y présenterons nos 3 nouveaux groupes de travail.
À noter *: également, le lancement de plusieurs initiatives par des fonds d'investissement dédiés à l'Agriculture Régénérative à Gaussan et St Martin de Toques.*

Nos projets structurants pour le territoire

- **Aéroport de Carcassonne :** Le projet de nouvelles lignes (dont Paris) avance, soutenu par la création d'un Syndicat Mixte avec la Région et les collectivités.
- **Axe Toulouse-Mer :** Une réflexion est en cours pour promouvoir la destination et renforcer les liens de notre territoire.
- **Relations avec Toulouse Métropole :** Le rapprochement se concrétise via des "éco-tours" réunissant les dirigeants de Narbonne, Carcassonne et Castelnaudary-Revel.

Notre gouvernance s'élargit
Nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre Comité d'orientation :

- **Eric MENASSI**, Président de l'Association des Maires de l'Aude.
- **Ludovic ROUX**, nouveau Président de la Chambre d'Agriculture.

Invitation : Convention des Entreprises pour le Climat
La transition environnementale vous intéresse ? Participez à la prochaine Convention des Entreprises pour le Climat (CEC).
Un cycle de 6 sessions de 2 jours, de mars à décembre 2026, pour agir concrètement.

Retrouvez cette actualité sur notre site :
https://coeurdoccitanie.fr/laude-terre-dexperimentation-pour-une-nouvelle-economie/

NICOLAS DE LORGERIL
PRÉSIDENT
ET
PASCAL CHAVERNAC
CO-PRÉSIDENT DES CODEV D'OCCITANIE

REJOIGNEZ-NOUS ET DONNEZ À CŒUR D'OCCITANIE LES MOYENS DE FAVORISER CES COOPÉRATIONS POSITIVES ENTRE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET LES ÉLUS, POUR RENFORCER L'AMBITION ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE FORMIDABLE TERRITOIRE.

LE COIN DES ARTICLES:

LE DRAME DES MEGA-FEUX APPELLE UN "PLAN MARSHALL GLOBAL ANTI-DESERT"

1. Analyse et prise de conscience des risques globaux

- **Les drames des méga-feux** interpellent l'ensemble des sociétés de l'Europe du Sud, par la perspective de désertification. Ils ne sont pas la conséquence du hasard ou du seul réchauffement climatique mais résultent de l'abandon progressif de territoires fragiles, privés d'entretien, de gestion et d'investissement.

- **Cet abandon est le fruit d'une vision simpliste** qui estimait que la nature se régule seule et que toute intervention humaine lui serait nuisible. Dans un contexte méditerranéen vulnérable, cette logique d'« ensauvagement », accumulation de biomasse non gérée, friches ou garrigues sans coupe-feu, absence d'activité humaine, d'entretien et de débroussaillement, rend les milieux explosifs : ils brûlent, inondent, ravinent…

- **L'homme, partie intégrante de la nature**, ne peut la considérer ni comme un musée ni comme un "acteur autonome et raisonnable". La vie des écosystèmes a besoin de son action de gestion intelligente, respectueuse et continue, qui préserve et organise à la fois. Cette prise de conscience doit inspirer un changement profond de paradigme dans l'action publique, passant d'une protection passive à une gestion active des territoires, alliant biodiversité, sécurité et développement économique.

2. Initiative commune pour un Plan MARSHALL du Sud-Occitanie et du bassin méditerranéen

- La gravité de la situation conduit les différents types d'acteurs du territoire à lancer un appel commun, au-delà de la politique ou de leurs diversités et parfois leurs perceptions différentes : dirigeants du monde agricole, Élus territoriaux et Élus Consulaires et associatifs.

- Cet appel aux échelons publics de niveau supérieur exige une mobilisation immédiate et coordonnée de tous pour un Plan MARSHALL anti-désertification, pour valoriser les atouts d'une région naturelle et ensoleillée, dans le respect d'une nature comprise mais ordonnée:
  - **La Région** pour coordonner ce plan structuré et financé, à partir de ses orientations principales
  - **L'État** pour apporter les moyens, le cadre légal et la simplification administrative nécessaires.
  - **L'Union européenne** pour soutenir ce pilote d'expérimentation européen par ses financements et l'intégration dans les politiques agricoles, environnementales et de prévention des risques.

Trois axes stratégiques fondent ce Plan MARSHALL anti-désertification :

1- **L'eau est la condition du maintien d'une activité humaine**, agricole (vigne, nouvelles cultures méditerranéennes (oliviers, fruitiers, pistaches, caroubiers…), élevage, foresterie, tourisme responsable… : il ne s'agit pas de chercher à produire plus, mais de garantir la vie microbienne et la régénération des sols par les bonnes pratiques déjà expérimentées et dont l'impact est scientifiquement mesuré.

● Le Plan pour l'eau du monde économique répond à l'appel de la Présidente de Région en octobre 2024 d'assumer son rôle de chef de file pour "'travailler en pack" entre l'Etat, la Région, les collectivités et le monde économique.
Cf sur notre site : https://coeurdoccitanie.fr/lancement-du-plan-pour-leau-du-monde-economique-occitan/

● Il impose d'utiliser toutes les solutions techniques disponibles et durables (prélèvements limités dans les nappes accessibles, rétention d'une part des eaux de pluie excédentaires qui ravinent en partant à la mer, réutilisation du traitement des eaux, …) en parallèle à l'accélération du Plan AQUA DOMITIA (qui prélève un pourcentage minime des eaux du Rhône).

2- **La transition environnementale pour une résilience agricole durable nécessite d'accélérer l'innovation technique et de pouvoir la financer** ; alors que le cadre actuel, normes pénalisantes et limites du financement public et par le producteur et le consommateur est en train de faire disparaître la 1ère politique inefficace de transition environnementale.

● **La création d'une expérimentation unique au monde** : 500 domaines modèles inspirés des projets pilotes de Gaussan et Saint-Martin-de-Toques, pour constituer la première Regenerative Valley.

● **Le financement par d'importants fonds privés des innovations environnementales** lorsqu'elles sont mesurables dans les sols, grâce à des outils comme FINAGRI Occitanie et les techniques maintenant au point d'analyse globale des sols.

3- **Le maintien de l'activité économique et d'un habitat humain permanent** doit s'appuyer sur toutes ces activités agricoles et le développement d'un tourisme d'expérience (déjà initié), attiré par la nature dans une démarche respectueuse.

● Les territoires méditerranéens particulièrement secs doivent bénéficier d'aides européennes équivalentes à celles des zones de montagne, pour toutes leurs activités agricoles et d'accueil responsable du public.

Au-delà de l'émotion, de l'empathie et de la solidarité nécessaires après ce drame, il faut faire du Sud-Occitanie un territoire pilote par la vision claire et en rupture de ce Plan MARSHALL puissant, par ses moyens significatifs et sa gouvernance partagée pour rebâtir la résilience et l'avenir de nos territoires.

NICOLAS DE LORGERIL
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION COEUR D'OCCITANIE

LE COIN DES ARTICLES:

LE DÉVELOPPEMENT DES POSSIBILITÉS DE FINANCER PAR DES FONDS PRIVÉS LES INNOVATIONS ENVIRONNEMENTALES DONT L'IMPACT EST MESURABLE

La nécessaire transition environnementale est aujourd'hui ralentie par le poids démotivant des contraintes (règlements et normes) et par les limites de son financement, public ou par le producteur et le consommateur.

C'est l'innovation qui permet d'améliorer les pratiques durables, notamment agricoles, mais il faut pouvoir la financer avant qu'elle ne soit rentable. Ce que deux bonnes nouvelles préparent :

- **La chaire FINAGRI Sorbonne entraîne des investisseurs responsables** à financer ces innovations si elles sont duplicables et que leur impact peut être mesuré concrètement. Deux innovations majeures sur les plans techniques et financiers vont le permettre :

- Les systèmes de production génèrent des valeurs extra financières au-delà de leur rentabilité, qui peuvent se concrétiser en titres d'investissement des fonds.

- Des Laboratoires innovants (dont le leader est en Occitanie) sont aujourd'hui capables de mesurer concrètement les données qui matérialisent ces valeurs extra financières sur de nombreux critères environnementaux.

- **Elle a choisi l'Occitanie comme son territoire pilote d'expérimentation**.

Trois chantiers sont en train d'aboutir pour pouvoir financer ces innovations environnementales par des fonds extérieurs au territoire, avec l'objectif de réaliser de premiers investissements avant l'été 2026.

1. Le cadre méthodologique définit déjà une vingtaine de critères agroécologiques qui visent à traduire de façon mesurable, la performance globale d'un système agricole vis-à-vis de l'environnement, qu'il s'agisse de la fixation du carbone ou de l'eau, des risques d'incendie, de la biodiversité ou des diverses pollutions. Chaque dimension peut être évaluée par des indicateurs robustes, issus de mesures réalisées par des prélèvements de sols, et construits selon une méthode Mesure > Reporting > Vérification (MRV). Ces critères sont élaborés à partir de données directes, fiables et accréditées, intégrées dans une hiérarchie structurée. Ils permettent de démontrer des résultats réels, traçables et valorisables, et donc de rendre éligibles les efforts agroécologiques à des financements.

2. La méthode de collecte de ces données et de labellisation est également définie. Grâce aux innovations analytiques et à la mutualisation territoriale, ces indicateurs gagnent en pertinence, en lisibilité et en robustesse pour pouvoir labelliser un agrégat territorial de ces améliorations.

3. Le travail avec de grands groupes financiers montre leur intérêt pour cet investissement dans des indices d'amélioration des sols et des pratiques environnementales qui vont représenter de réels actifs extra-financiers. Il s'agit de subvention privée de ces bonnes pratiques (achat de l'indice d'amélioration de leur impact mesuré) et pas de dette ou de participation en capital dans les entreprises. Les investisseurs réaliseront leur plus-value par un marché secondaire. Ce système constitue une alternative moderne et forte aux logiques traditionnelles d'obligation de moyens. Il ouvre la voie à une gouvernance environnementale agricole plus juste, plus transparente et mieux soutenue. La transition agroécologique ne sera financée que si elle est mesurée.

Les productions agricoles sont celles où cette démarche est la plus avancée, mais elle se développera progressivement vers le tourisme durable et la construction intelligente.

L'Association FINAGRI Occitanie constitue ainsi une chaîne inédite d'acteurs locaux, économiques, financiers, scientifiques… pour faire du territoire un pionnier de cette nouvelle économie, en préparant les différents types d'acteurs.

Nous vous proposerons de participer à 4 initiatives rapides:

- **La réunion de lancement par Philippe DESSERTINE** début novembre.

- Un groupe de travail sur **l'organisation des relations entre les laboratoires d'analyse et les responsables de filières de production** pour organiser la collecte et la certification des données, que je présiderai.

- Un groupe de travail pour **animer les réseaux d'entrepreneurs** (pour les préparer à ces méthodes et renforcer leur esprit d'innovation et leur culture du financement non bancaire), et l'écosystème des collectivités, administrations, chambres consulaires et acteurs du développement, que présideront Pascal CHAVERNAC et Pierre-Louis AGUERA.

- Un groupe de travail sur **le volet financier** de la démarche, en lien avec les fonds et investisseurs externes et avec les partenaires financiers du territoire, que présidera Nicolas de LORGERIL.

Nous vous invitons à vous inscrire dans cette nouvelle économie …

Retrouvez ce rapport sur notre site :
https://coeurdoccitanie.fr/rapport-des-donnees-et-indicateurs-de-la-performance-environnementale/

MATTHIEU DUBERNET
PRÉSIDENT DES LABORATOIRES DUBERNET
ET
TERRA MEA